

Courriel n° 36

----- Message transféré -----

**Sujet :** A l'intention de Mme LE DU

**Date :** Mon, 4 Jan 2021 15:29:47 +0100

**De :** Laure LB <[kenovapride@gmail.com](mailto:kenovapride@gmail.com)>

**Pour :** [mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)

Objet: Opposition à l'extension de la carrière de Guernanbigot

Madame,

Ayant eu connaissance du projet d'extension et de changement de destination de la carrière de Guernanbigot, je vous écrit afin d'exprimer ma vive opposition à ce projet.

L'impact environnemental sur l'air, l'eau, les nuisances sonores, le trafic routier non adapté à nos petites routes... affecteraient l'ensemble de la commune et sans doute des communes environnantes.

Le projet de revitalisation du bourg, axé sur le tourisme équestre, serait rendu complètement caduque par ce projet, affectant également l'attrait touristique de notre commune.

De même, la valeur des maisons dans un cercle important autour de la carrière serait considérablement amoindrie.

A ce sujet, un cabinet d'avocat expert en la matière nous confirme que le groupe Pigeon devra se préparer à indemniser au titre de perte de chance tout riverain, et je pense qu'ils seront nombreux, qui souhaiterait par la suite mettre en vente leur bien immobilier. Le cabinet invite d'ores et déjà les riverains à faire estimer nos biens et éventuellement faire faire un constat d'huissier avant/après, ce que je suis sûre, ils ne manqueront pas de faire si le projet devait avoir lieu.

La carrière est entourée d'habitations, de logements touristiques remarquables, d'un centre équestre proposant des balades touristiques, ainsi que de nombreuses exploitations maraichères bio et d'exploitations agricoles, d'élevages : je présume que tous ces acteurs de notre commune seront impactés et auront un sérieux terrain pour une demande d'indemnisation également.

Notre village gagne à être connu pour son patrimoine architectural, la beauté de ses paysages, ses fêtes et festivals, ses entreprises dont un bon nombre est axé sur le respect de la nature. Ce projet d'extension irait complètement à l'encontre de cet esprit et n'a définitivement pas sa place sur notre commune.

Sincères salutations,

Laure Le Beux, habitante de Le Saint